

Un nouveau regroupement dans le secteur jeunes publics

Alain Grégoire

Numéro 36 (3), 1985

1980-1985 : L'ex-jeune théâtre dans de nouvelles voies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/27399ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Grégoire, A. (1985). Un nouveau regroupement dans le secteur jeunes publics. *Jeu*, (36), 87–89.

travaillent à construire un réseau entre ces cellules et des sociologues comme Alain Touraine disent que, s'il y a révolution, c'est à travers ce tissu serré, complexe, qu'elle se fera. Cela dit, plutôt que de créer de nouvelles structures, pourquoi ne pas partir de celles qui existent déjà, qui sont dotées d'une permanence, etc., et les transformer de l'intérieur? Sinon, ne fait-on pas le jeu d'une politique de subvention qui tend vers l'émiettement?

Y.N. — Je pense que c'est souvent plus facile de créer une nouvelle structure que d'en faire bouger une ancienne. Lors de la fondation de l'APAS, nous avons décidé de ne pas faire appel à l'aide financière de l'État. Nous nous disions que nous étions capables de vivre par nos propres moyens mais, naturellement, depuis deux ans et demi, nous vivons des problèmes à cause de ça. Le mandat de l'APAS est large: veiller aux intérêts (moraux, sociaux et économiques) de ses membres et au développement de leur discipline. Présentement, nous privilégions le dossier des rapports patronaux; nous doutons de pouvoir être subventionnés pour ce travail. Mais nous avons également mis sur pied des comités qui se penchent sur la défense de la scénographie et nous nous sommes dit que si nous faisons appel à l'État, ce serait pour soutenir, de façon ponctuelle, ce genre de travail: fouiller une situation et la faire avancer. Mais je ne crois pas que les gouvernements reconnaissent cela. . .

un nouveau regroupement dans le secteur jeunes publics

En octobre 1984, lors de la dissolution de l'Association des directeurs de théâtre (A.D.T.), trois organismes veillaient aux intérêts du théâtre pour jeunes publics: la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (MAQTEJ) favorisait le développement de ce théâtre en mettant un centre de diffusion (la Maison-Théâtre) à la disposition des troupes et compagnies permanentes et professionnelles; l'Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ASSITEJ) en assurait la représentation internationale; l'Association québécoise du jeune théâtre (A.Q.J.T.), par son comité de théâtre pour enfants, rendait possibles et la tenue annuelle de ce qui est devenu le Festival international de théâtre Jeunes Publics du Qué-

bec, et la réalisation de stages de perfectionnement, notamment en mise en scène pour jeunes publics.

Le sabotage de l'A.D.T., cependant, plaçait bon nombre de compagnies oeuvrant dans ce secteur devant un rôle auquel elles avaient jusqu'alors plus ou moins échappé, celui de producteur. En effet, aucun des organismes déjà mentionnés ne s'étant penché sur cet aspect précis, neuf compagnies ont décidé, en mars dernier, de se réunir pour entreprendre des négociations avec l'Union des artistes (U.D.A.), syndicat regroupant la grande majorité des comédiens qu'elles emploient. Mentionnons que très peu de compagnies pour jeunes publics étaient membres de l'A.D.T. et que,

P.M. — Idéalement, tous les organismes devraient, le plus possible, être financièrement soutenus par leurs membres bien que, selon moi, il ne faille pas imposer cela exclusivement au théâtre; dans la société, il y a des tas de services financés à même les deniers publics parce qu'on estime qu'ils sont d'intérêt collectif, ou même particulier. Le cas du C.Q.T. est le même que celui de l'APAS: lors de son congrès de fondation, on avait souhaité qu'il soit autonome face aux gouvernements et, effectivement, ce serait bien; mais le milieu est tellement pauvre que les compagnies et les associations ont déjà toutes les peines du monde à répondre à leurs propres besoins. C'est donc illusoire de penser que le C.Q.T. ne dépende pas, pour une large part, des subventions. Par ailleurs, il ne peut pas tourner à vide parce qu'il est « subventionné » — et drôlement — par ses membres. Quinze personnes y siègent, se réunissent une fois par mois, payent de leur temps et de leur personne. Il s'agit, pour la plupart, de délégués d'associations, donc de gens qui travaillent dans des compagnies, qui siègent à d'autres conseils ou comités. S'ils viennent aux réunions une fois par mois, ce n'est pas par masochisme; c'est parce qu'il y a besoin réel. Il ne faut pas oublier que, s'il y a tant d'organismes, c'est aussi parce que ça va mal. Si tout allait bien, les gens du milieu pourraient ne se rencontrer que de temps en temps pour discuter métier. C'est à cause d'une situation d'insuffisance qu'ils sentent le besoin de se regrouper pour revendiquer de meilleures conditions. Cela dit, il peut y avoir une certaine prolifération, mais le milieu est jeune. Dans quelques années, on se rendra peut-être compte qu'il y a des recouplements, ou des fusions

par conséquent, la représentation auprès de l'U.D.A. demeurerait un domaine quasi vierge.

Le 1^{er} mars, donc, neuf compagnies (les Théâtres de Carton, de la Marmaille, de l'Atrium, de l'Avant-Pays, du Gros Mécano, l'Arrière-Scène, le Carrousel, Petit à Petit et Sans Fil) se regroupaient pour fonder les Théâtres unis. Pour l'instant strictement patronale, cette association vise à négocier avec l'U.D.A. une convention collective tenant compte des spécificités de ses membres: une activité théâtrale profondément itinérante, générant des revenus de beaucoup inférieurs à ceux des théâtres qui s'adressent à un public adulte (rappelons qu'actuellement, le prix moyen du billet pour un enfant est de 3,50 \$) mais compensés, pour l'interprète, par un nombre élevé de représentations pouvant même s'étaler sur plusieurs années.

Habitude de la concertation, pérennité de leurs structures administratives, situation économique similaire et mode de relation identique à l'égard des membres de l'U.D.A.: tous ces facteurs ont contribué à un consensus relativement rapide entre ces neuf compagnies fondatrices.

Le dénominateur commun n'était cependant pas uniquement constitué par le public. En effet, certains membres des Théâtres unis oeuvraient également, ou ne voulaient pas s'empêcher de le faire éventuellement, pour un public d'adultes. Il a donc été convenu d'explorer les possibilités de créer un secteur « adulte ». Après de multiples rencontres avec un regroupement temporaire suscité par le Conseil québécois du théâtre et animé par Lorraine Pinal, il a été constaté que la majorité des compagnies de théâtre pour adultes qui ne faisaient partie ni des Théâtres associés, ni

possibles. Mais aucune des associations existantes n'est « outrageusement » subventionnée et, quand on parle de regroupement, il ne faut pas être naïf car l'État n'a aucun intérêt à les encourager, à soutenir des organismes de pression; il a fallu cinq ans au C.Q.T. pour enfin obtenir une subvention du MAC.

A.G. — Je ne suis pas tout à fait d'accord avec toi quand tu dis que le nombre d'organismes signifie que ça va mal. Je ne prétends pas que tout va bien, mais je pense que les besoins se sont précisés et, sans être plus riches, les praticiens sont mieux armés pour défendre des aspirations qu'ils jugent maintenant légitimes. Quant au fait de partir d'organismes déjà existants, on a souvent dit aux troupes, dans le passé, d'investir l'A.D.T.; théoriquement, elles y auraient été majoritaires. Mais l'A.D.T. est une création de l'U.D.A. et ses principaux animateurs sont des membres influents de celle-ci. On doutait donc de pouvoir faire bouger rapidement cette machine. Peut-être est-ce une erreur historique... N'empêche que quatre regroupements la remplacent. L'A.Q.J.T., elle, a précisé ses champs d'action et, à l'intérieur de ce cadre qui se délimitait peu à peu, on a remarqué que d'autres champs n'avaient pas leur place. Des associations se sont donc formées parallèlement.

Si l'on prend le cas de l'A.Q.J.T.: puisque tant d'associations se créent autour d'elle, et cela dans des secteurs très précis, qu'est-ce qui lui reste comme champ?

de l'Association des producteurs de théâtre professionnel (A.P.T.P.), utilisaient pour la plupart la formule de l'autogestion. Toute velléité de création d'un secteur « adulte » a donc été abandonnée.

Le 30 août 1985, l'U.D.A. et les Théâtres unis enfance jeunesse (T.U.E.J.) signaient une lettre d'entente, selon laquelle ils se reconnaissaient réciproquement et visaient l'établissement d'une convention collective d'ici le 30 juin 1986. L'U.D.A. reconnaît jusqu'à maintenant trois associations de producteurs: les Théâtres associés, l'A.P.T.P. et les T.U.E.J.

Cette dernière association en est donc une de producteurs de théâtre pour jeunes publics. Peut en devenir membre tout producteur oeuvrant en théâtre pour l'enfance et la jeunesse, en tournée ou en salle fixe; ayant produit et pré-

senté une ou des pièces pour ce public durant au moins deux saisons consécutives; dont les revenus proviennent de subventions et de recettes obtenues par engagement contractuel ou au guichet; et employant des membres de l'Union des artistes.

Pour reprendre autrement les mots qu'employait Claude des Landes à propos de l'Association des travailleurs et travailleuses du théâtre autonome et autogéré du Québec, les Théâtres unis enfance jeunesse sont nés d'« une circonstance passagère » et « d'une nécessité profonde »¹.

alain grégoire

pour les **théâtres unis enfance jeunesse**

1. Claude des Landes, « Ataq: circonstance ou nécessité? », *Jeu* 4, hiver 1977, p. 13.